



HAL
open science

Préface

Michel Carayol

► **To cite this version:**

Michel Carayol. Préface. Expressions, 2000, Îles, francophonie, langues vernaculaires et formation d'enseignants, 16, pp.05-12. hal-02406165

HAL Id: hal-02406165

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02406165>

Submitted on 12 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

PREFACE

Au moment où vient d'être instaurée une option "langue et culture créoles" dans les collèges et officiellement annoncée la création d'un CAPES de créole, l'IUFM de la Réunion a pris l'heureuse initiative d'établir un bilan de la réflexion et des pratiques engagées dans quelques territoires créolophones (créoles à base française) en ce qui concerne la prise en compte du fait culturel et linguistique créole dans l'enseignement. Trois contributions consacrées à des aires non créolophones (Mayotte, la Nouvelle Calédonie et les îles de Wallis et Futuna) viennent élargir les perspectives en présentant des situations pluriculturelles et plurilinguistiques dans lesquelles le français s'inscrit comme langue officielle.

Si le tableau des situations qui prévalent à Mayotte dans ces territoires du Pacifique est moins prégnant pour la Réunion que celui des situations martiniquaise, mauricienne ou seychelloise, il apporte un éclairage plein d'intérêt sur la confrontation, en particulier dans l'enseignement, entre le français, langue officielle, et des langues vernaculaires qui, à l'inverse des créoles, ne présentent avec lui aucune parenté génétique et structurelle. Outre la description précise et bien documentée qu'ils font de la situation sociolinguistique actuelle de leurs territoires, et de son évolution, avec ses ruptures et sa continuité, les auteurs de ces articles s'interrogent d'une manière très pertinente, comptes rendus d'expériences à l'appui, sur la place que les langues vernaculaires et le vécu des enfants devraient avoir à l'école et sur leur articulation avec le français. Les expériences menées à propos de l'enseignement du français à Mayotte, par exemple, peuvent être d'une aide précieuse à la Réunion où les enfants mahorais sont de plus en plus nombreux dans certaines classes.

PREFACE

7

S'agissant des territoires créolophones, le tableau est différent selon leur statut (pays indépendants/DOM français) et leur situation sociolinguistique.

Outre leurs différences dans l'importance et l'origine de leur population respective, les Seychelles et l'île Maurice, pays indépendants, présentent des situations sociolinguistiques contrastées.

Aux Seychelles où trois langues sont "langues nationales", le français, malgré sa relative proximité structurelle avec le créole, se trouve comme pris en tenaille entre ce dernier, langue maternelle de presque toute la population et l'anglais en constante progression. On peut s'étonner que dans un petit pays de faible population, le système scolaire n'ait pas encore réussi à mettre en place un trilinguisme équilibré dont la réalisation se trouve, de fait, projetée vers un horizon incertain. Malgré la création, en 1986, de l'Institut d'études créoles qui, depuis lors, travaille à la promotion et à la diffusion du créole par le biais d'une standardisation de la langue et de la production d'ouvrages scolaires, le créole n'est réellement présent à l'école que dans le primaire et continue à n'être considéré par la majorité de la population que comme l'instrument des échanges oraux quotidiens. Comment expliquer aussi la précarité, toujours croissante, de la position du français, alors qu'on pourrait, à juste titre, estimer que sa relative proximité structurelle avec le créole est un atout considérable pour son apprentissage, même si d'autres causes défavorables, d'ordre extra-linguistique, entrent en jeu ? Une réflexion sérieuse sur les causes de ce qu'il faut bien considérer sinon comme un échec, du moins comme un succès très mitigé, peut, me semble-il, être utile, en dépit des différences de situations, pour la prise en compte du créole à l'école dans les DOM, en particulier à la Réunion.

Dans la contribution qu'il consacre à l'île Maurice, Rada Tirvassen montre bien la complexité d'une situation sociolinguistique dans laquelle, aux trois langues créole, anglais, français, viennent s'ajouter le bhojpuri et plusieurs autres langues orientales identitaires. Si le créole reste la langue de la quasi-totalité des échanges oraux quotidiens de nature informelle, la vitalité et les fonctions de l'anglais et du français sont ici bien différentes de celles qu'elles connaissent aux Seychelles. L'anglais dont l'usage est limité, dans le domaine institutionnel, aux écrits de type administratif et judiciaire, est la langue d'enseignement, des manuels scolaires et des examens, à partir de la quatrième année du primaire. Le français, langue maternelle de la population blanche désormais restreinte appelée "franco-mauricienne", connaît un usage beaucoup plus étendu que l'anglais dans les communications sociales de la vie quotidienne (presse écrite, médias audio-visuels, littérature, religion chrétienne) ainsi que dans l'environnement familial, où il est néanmoins très largement supplanté par le créole, tandis que sa place est presque nulle en tant que langue d'enseignement, sinon en tant que langue enseignée. Quant aux langues orientales identitaires, leur pratique est presque inexistante dans les échanges quotidiens, leur usage non scolaire se limitant au rituel religieux non chrétien. Facultatives dès le primaire comme langues enseignées, elles ne peuvent rivaliser, dans ce domaine, avec l'anglais et le français auxquels va la préférence des parents. Le bhojpuri, enfin, différent de celui du Bihar, encore parlé surtout dans les régions rurales du nord de l'île et considéré souvent comme un "patois" de l'hindi, perd petit à petit de sa vitalité.

PREFACE

9

Comment prendre en compte cette situation dans la formation des maîtres et dans la pratique scolaire ? L'auteur de l'article, s'appuyant sur des enquêtes limitées concernant les comportements langagiers des élèves et des enseignants, montre que les pratiques interlectales des premiers et parfois des seconds, proviennent surtout, comme on pouvait s'y attendre, de la coexistence du créole et du français, et que leur "gestion" en situation scolaire ne va pas sans difficultés. L'école mauricienne manque encore, en effet, des "outils" susceptibles d'aider à remplir efficacement cette tâche.

C'est la contribution que Lambert-Félix Prudent consacre à la situation martiniquaise qui me paraît le mieux à même d'enrichir la réflexion à mener sur cette question et d'aider à instaurer des pratiques pédagogiques adéquates à la Réunion. Qu'il s'agisse de la société martiniquaise qualifiée de "paradoxe", de la position du français ou de l'évolution de la question pédagogique avec la prise en compte du créole à l'école, le parallèle entre les deux DOM est évident. Avec toutefois, une différence de taille. Si l'observateur attentif de la situation sociolinguistique de la Réunion tout au long des trente dernières années peut, en effet, retrouver dans cet article la plupart des traits qui en ont dessiné l'évolution, il perçoit aussi l'important décalage temporel entre les deux situations. Même si la situation sociolinguistique et la diglossie réunionnaises ont connu depuis une vingtaine d'années et continuent de connaître une importante évolution, la situation qui prévaut à la Martinique me paraît beaucoup plus "avancée". Ce "retard" de la Réunion, imputable sans doute à plusieurs facteurs (isolement plus grand, ouverture plus tardive sur le monde et sur la France hexagonale, intellectuels moins nombreux, moins connus et moins engagés dans la

revendication identitaire etc.) peut être positivement “exploité”. Un regard lucide porté sur l’“avance” prise par la Martinique, et en particulier par son IUFM, dans ce domaine doit aider, au moment où les blocages institutionnels qui ont longtemps empêché toute évolution positive du problème se desserrent, à discerner les priorités et à éviter de tomber dans les pièges de clivages aussi inutiles que dangereux. Aussi lira-t-on avec le plus grand intérêt, les propositions très nuancées, fondées sur une observation fine des interactions scolaires, concernant la place du créole dans l’enseignement et tirera-t-on le plus grand profit, en particulier dans le domaine essentiel de la formation des maîtres, de l’élaboration des conditions de ce que Lambert-Félix Prudent appelle “une pédagogie de la variation”.

C’est dans cette perspective que s’inscrit la contribution que présentent Frédéric Bourdureau et Sylvie Wharton sous le titre “Langues et école à la Réunion”.

De leur analyse très claire de la situation sociolinguistique réunionnaise et de son évolution au cours des vingt dernières années, je retiendrai, outre la complexification du plurilinguisme en milieu scolaire consécutive à l’arrivée d’enfants issus de familles mahoraises, comoriennes ou malgaches et qui ne simplifie pas la tâche des enseignants, deux points qui me paraissent essentiels : l’accroissement des compétences bilingues des élèves assortie d’une prépondérance des pratiques interlectales qui “brouillent la ligne de partage des deux langues en présence” d’une part et d’autre part la tendance au “renversement” des fonctions du créole et du français dans la situation de diglossie : à l’inverse de ce qui se passait il y a vingt ans, l’emploi du

PREFACE

11

créole émerge dans la sphère publique d'où il était jusqu'à présent banni, au moment où, sous l'influence des jeunes mères de famille en particulier, il semble perdre de sa vitalité, au profit du français, dans la sphère familiale.

Cette évolution de la situation de diglossie ne peut être ignorée ni dans la formation des maîtres ni dans les pratiques pédagogiques. Mais c'est ici que se pose le problème crucial. En effet, comme le soulignent pertinemment les auteurs, l'École, sous l'effet d'une forte pression normative qui n'a pas perdu toute légitimité, s'accommode encore bien mal de la variation. Reste par conséquent à mener une patiente et difficile recherche-action pour concrétiser cette réalité dans une pratique pédagogique qui, écartant les approches trop rigides d'inspiration structuraliste, se fonde sur une approche communicative capable de prendre en compte la perspective variationniste et d'en assurer l'indispensable conciliation avec, par exemple dans l'enseignement du français, une nécessaire norme minimale.

Reste aussi, dans cette perspective, le problème capital de la formation des élèves-maîtres et le "recyclage" des maîtres en exercice par le biais d'une formation continue pertinente. Tâche considérable, on le voit, mais non insurmontable, puisque, première condition indispensable, semblent désormais levés les obstacles d'ordre institutionnel qui, depuis trente ans et jusqu'à ces derniers temps, ont bloqué toute possibilité d'initiative dans ce domaine.

Il convient aussi de saluer, comme en témoigne cet ouvrage, l'établissement d'une collaboration et d'échanges d'expériences qui ne peuvent être que profitables à tous entre les IUFM des DOM et des TOM ainsi qu'avec les institutions universitaires des pays créolophones

du sud-ouest de l'océan Indien. Au moment où est annoncée officiellement la création d'un CAPES de créole, de telles recherches, menées en étroite collaboration, doivent être ardemment soutenues pour éviter les pièges que pourrait susciter une dangereuse précipitation.

Maintenant que les circonstances deviennent favorables et que le "désabusement" que les blocages institutionnels ont pu naguère faire naître chez quelques uns d'entre nous peut s'atténuer, il faut tout mettre en œuvre pour que les perspectives qui s'ouvrent, ne débouchent un jour sur un "désenchantement".

Michel CARAYOL